



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Jeudi 4 juin 2026

PRÉSENCES

Membres parents :

Pierre-Luc Hamel
Tony Linh
Jeremy Dufault
Jean-François Hachey
Alexandra Leblanc Cappuccilli

Membres du personnel :

Julie Dunberry
Annie Pelletier
Josée Vaillancourt

Direction :

Sylvie Beauchemin, Directrice par intérim

Membres absents :

Émilie Tremblay (Alice)
Julien Davreux-Richard
Émilie Tremblay (Dinello)



1. Mot de bienvenue et présences

Mme Beauchemin se présente comme directrice par intérim ainsi qu'un court résumé de son parcours. Elle annonce également que Mme Mercier, ancienne directrice de l'école Saint-Marc, a remis sa démission au CSS et relèvera de nouveaux défis dans un autre Centre de services scolaire. Une nouvelle direction sera attribuée à l'école dans les prochains jours.

2. Vérification de la procédure et du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour. Mme Dunberry désire ajouter quelques points :

11. a. Budget de fonctionnement du CÉ 2026-2027

14. Varia

a. Campagne de financement – Finissants 2026-2027

b. Les petites bedaines pleines avec l'organisme Corne d'abondance de Candiac

c. Lecture théâtrale – Jeudi 11 juin (Préscolaire, 1ère-2^e et 3^e année)

M. Hamel demande également d'ajouter un point au varia :

11. d. Surveillance dans la cour d'école.

M. Hachey propose l'ordre du jour avec les ajouts demandés par Mme Dunberry et M. Hamel. Mme Dunberry appuie la proposition de M. Hachey.

4. Question du public

Il n'y a aucun membre du public présent à la séance.

5. Procès-verbal de la réunion du 23 avril 2026 et suivis

Mme Leblanc-Cappuccilli avait demandé une clarification par courriel concernant le point #9 du PV qui mentionne l'anglais intensif au 2^e cycle alors qu'il s'agit du 3^e cycle.

Mme Pelletier propose le Procès-verbal avec la correction demandée précédemment et M. Hamel appuie cette proposition.

6. Comité de parents

Mme Tremblay, membre du comité de parents, ainsi que son substitut, M. Davreux-Richard, sont absents.

7. Organisation scolaire

Présentation des changements à l'organisation scolaire 26-27 par Mme Beauchemin. M. Hamel demande si nous perdrons des enseignants l'an prochain. Mme Pelletier mentionne que deux enseignantes étaient en surplus. Une d'entre elle est relocalisée dans une autre école et la 2^e a accepté de prendre les pourcentages de tâches disponibles. M. Linh demande si la décroissance impactera la construction de la nouvelle école. Mme Dunberry mentionne que non car la construction de la nouvelle école est dû à la désuétude du bâtiment actuel. Mme Dunberry ajoute que de nouveaux services seront offerts dans la nouvelle école tel que la maternelle 4 ans et des groupes en adaptation scolaire.



8. Anglais intensif 2026-2027

Mme Beauchemin explique que la classe multi-âge 5-6 sera offerte sans l'anglais intensif. Elle mentionne qu'un sondage a été envoyé aux parents des futurs élèves de 6^e année afin de connaître leur préférence entre un groupe offrant l'anglais intensif ou la classe multi-âge. Selon le sondage envoyé aux parents, 25% des parents souhaiteraient que leur enfant ne soit pas dans un groupe offrant l'anglais intensif. M. Hamel demande quels seront les critères de sélection pour la classe multi-âge. Mme Beauchemin explique que les critères sont en train d'être évalués à la suite de la consultation avec les enseignants. L'organisation scolaire ainsi que l'avocate du CSS sont consultés afin de s'assurer qu'il n'y aura aucun préjudice envers les élèves. Mme Dunberry mentionne qu'il reste seulement 3 places à combler dans la classe multi-âge selon les réponses reçues au sondage.

9. Budget initial du SDG 2026-2027

Présentation du budget par Mme Beauchemin. Budget très similaire à cette année. Mme Beauchemin explique que le budget des journées pédagogiques a diminué parce que Mme Patricia, la technicienne du SDG, désire diminuer le coût pour aider les familles. M. Hamel demande pourquoi il y a des frais de conciergerie pour le SDG. Mme Beauchemin explique que nous devons ajouter des heures afin d'assurer l'entretien sur les périodes de service de garde car ce n'est pas couvert par les heures attribuées à l'école par le CSS.

M. Dufault propose le budget tel quel et M. Hachey appuie la proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 130-06-04

10. Grille de tarification et volet financier SDG 2026-2027

La grille de tarification et le volet financier sont imposés par le ministère de la Famille, donc nous avons peu de pouvoir décisionnel.

Le tout est proposé, tel que présenté, par M. Hamel, qui est appuyé par M. Hachey.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 131-06-04

11. Budget initial 2026-2027

Le budget de fonctionnement de l'école ressemble beaucoup à celui de cette année, mais en considération avec la baisse de clientèle.

Mme Pelletier propose le budget tel que présenté et Mme Vaillancourt l'appui.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 132-06-04

a. Budget de fonctionnement du CÉ 2026-2027

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 400\$ comme à l'habitude. Les membres conviennent de conserver le 400\$ pour le moment et d'en rediscuter plus tard dans l'année. Mme Beauchemin explique que ce fond peut servir à payer une gardienne si c'est nécessaire ou être utilisé en guise de reconnaissance pour les membres qui donnent de leur temps.

M. Hachey propose l'adoption du budget tel quel et Mme Leblanc-Cappuccilli appuie la proposition de M. Hachey.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 133-06-04

12. Effets scolaires (frais chargés aux parents) 2026-2027

Présentation de la grille des frais chargés aux parents pour chacun des niveaux. L'entière responsabilité des niveaux respecte le montant maximal alloué par le CÉ.



13. Date de la dernière séance du CÉ 2025-2026

La date qui a été déterminée est le mardi 16 juin à 19h.

14. Varia

a. Campagne de financement – Finissants 2026-2027

Mme Dunberry mentionne que le comité des finissants de l'an prochain aimerait débiter leur première campagne de financement qui consiste à amasser l'argent du recyclage de cannettes. M. Dufault demande si l'argent amassé sera attribué à l'élève qui l'aura amassé. Mme Dunberry mentionne qu'il s'agit d'une campagne de financement collective et non individuelle. Mme Leblanc-Cappuccilli mentionne qu'il manquait de clarté à cet effet cette année et que plusieurs parents avaient été surpris que l'argent recueilli n'eût pas été attribué à leur enfant. Il sera donc demandé au comité des finissants 26-27 de clarifier ce point dans leur annonce.

b. Les petites bedaines pleines avec l'organisme *Corne d'abondance de Candiak*

Mme Beauchemin explique qu'elle a rencontré les responsables de l'organisme *La corne d'abondance de Candiak* ainsi que Le partage. Nous sommes la 5^e école ciblée. Les deux organismes collaboreraient afin de pouvoir offrir, aux familles qui ont des besoins financiers, des repas, ainsi que les fournitures scolaires et des souliers neufs. Afin d'éviter d'exposer les enfants, le même traiteur que les autres élèves sera utilisé. L'organisme Le partage entrera en contact avec les familles qui auront été ciblées par l'école afin d'offrir le service d'aide. S'ils acceptent, ils seront alors mis en contact avec l'organisme *La corne d'abondance de Candiak*. Chaque famille pourra elle-même commander ses repas. M. Linh s'inquiète de la qualité des repas offert par le traiteur et par le fait même, de la santé des élèves. Mme Beauchemin mentionne que les repas sont approuvés par une diététicienne.

c. Lecture théâtrale – Jeudi 11 juin (Préscolaire, 1^{ère}, 2^e et 3^e année)

L'organisme *Les mots s'animent* viendra faire une activité avec nos élèves. Ce sont des ateliers de lecture théâtrale afin de développer l'intérêt des enfants pour la lecture.

d. Surveillance dans la cour d'école

M. Hamel mentionne que plusieurs parents, ainsi que lui-même, ont remarqué un grand manque de surveillance sur la cour d'école lors de la récréation à la suite de la journée vélo. Dans la cour B, un seul surveillant aurait été aperçu. Considérant le nombre d'élèves présents sur la cour lors des récréations, les parents ont émis des inquiétudes. Mme Pelletier mentionne qu'il est supposé y avoir deux enseignants, 1 surveillant et une TES, mais que si la TES est en intervention à l'intérieur, elle ne sort pas sur la cour. M. Hamel demande si la surveillance fait partie de la tâche des enseignants et Mme Pelletier répond par l'affirmative. Mme Beauchemin mentionne que le port de dossards pourrait aider à l'identification des surveillants présents. Mme Dunberry mentionne que l'équipe a également soulevé le point en lien avec l'organisation des surveillances qui serait à revoir et que ce sera discuté. M. Dufault mentionne, qu'à son école, des éducatrices du SDG sont engagées comme surveillantes aux récréations. Mme Dunberry explique que Saint-Marc le fait aussi, mais comme ça ne fait pas partie du poste de l'éducatrice, nous ne pouvons pas obliger personne à prendre la tâche.



15. Levée de la séance

Levée de la séance à 20h21.

Pierre-Luc Hamel

Président du conseil d'établissement

Sylvie Beauchemin

Directrice par intérim